Document generated on 05/09/2025 7 p.m.

Documentation et bibliothèques

Profils géo-documentaires des États francophones du Sud. Troisième édition révisée et augmentée. Ottawa, Banque internationale d'information sur les États francophones, 1991. 119 p. (BIEF, 2) *A Geo-documentary Profile of the Commonwealth Developing Countries*. Ottawa, Banque Internationale d'information sur les États francophones, 1991. 81 p. (BIEF, 4)

Gaston Bernier

Volume 38, Number 3, July–September 1992

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1028629ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1028629ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Bernier, G. (1992). Review of [*Profils géo-documentaires des États francophones du Sud*. Troisième édition révisée et augmentée. Ottawa, Banque internationale d'information sur les États francophones, 1991. 119 p. (BIEF, 2) / *A Geo-documentary Profile of the Commonwealth Developing Countries*. Ottawa, Banque Internationale d'information sur les États francophones, 1991. 81 p. (BIEF, 4)]. *Documentation et bibliothèques*, *38*(3), 173–174. https://doi.org/10.7202/1028629ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

scène politique, à définir un art du possible. (p. 453-454)

En 1802, l'interaction du livre et de la politique s'est concrétisée dans la fondation de deux bibliothèques parlementaires. Celle de l'Assemblée a vite débordé son cadre d'origine et, à partir de 1825, elle est devenue, au cours du Parlement, une bibliothèque publique et nationale, un point d'ancrage culturel qui est apparu pour ses artisans comme un refus de se livrer collectivement et silencieusement à l'ignorance. (p. 455)

Par leur bibliothèque, les parlementaires ont aussi profité d'une fenêtre sur le monde et ils ont découvert un siècle animé d'un grand souffle de liberté. L'esprit du romantisme faisait alors vibrer des lecteurs tant en Europe qu'en Amérique. (p. 456)

L'incendie de 1849 n'a pas seulement anéanti les deux bibliothèques parlementaires du Canada-Uni mais il a aussi atteint les idéaux intellectuels d'une génération. Si les hommes politiques du Bas-Canada qui aspiraient à un plus grand pouvoir politique ont investi tant d'efforts et d'espoirs dans la bibliothèque parlementaire, c'est parce que le livre donnait un appui dans le présent et leur offrait une ouverture sur l'avenir. (p. 457)

À l'échelle de leurs moyens, les hommes politiques du Bas-Canada ont beaucoup investi dans le livre et la lecture. Ils l'ont fait pour donner un cadre et une légitimité à leurs actions, à leurs projets et à leurs discours. La librairie, le journal et la bibliothèque sont devenus pour eux, non seulement une référence culturelle, mais surtout un moyen d'agir qui était à leur portée. Avec la politique, ils ont appris que l'imprimé savait rejoindre et réunir un public; qu'il pouvait informer, enseigner, éclairer, sensibiliser, plaider et mobiliser; qu'il était donc un pouvoir à la fois fascinant et redoutable. (p. 458)

Gilles Gallichan n'a pas fait que décrire l'évolution des bibliothèques de la Chambre d'Assemblée et du Conseil législatif. Il a compris le rôle de ces bibliothèques, et plus spécialement celle de la Chambre d'Assemblée, à la vie d'un peuple par le biais de ses représentants. Le livre, par les idées qu'il véhicule, est matière vivante. D'un sujet austère et assez abstrait, il a réussi à faire un livre lisible et passionnant. C'est en cela qu'on peut dire que ce livre est un grand livre.

Marcel Lajeunesse
Directeur et professeur titulaire
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

***Profils géo-documentaires des États francophones du Sud**. Troisième édition révisée et augmentée. Ottawa, Banque internationale d'information sur les États francophones, 1991. 119 p. (BIEF, 2)*

***A Geo-documentary Profile of the Commonwealth Developing Countries**. Ottawa, Banque internationale d'information sur les États francophones, 1991. 81 p. (BIEF, 4)*

La rédaction des deux répertoires signalés en manchette est justifiée, au dire des auteurs, par le besoin de connaître l'environnement global pour qui veut intervenir d'une manière efficace dans le développement documentaire des pays du Sud.

Les deux ouvrages sont construits sur le même modèle. Chaque pays y possède sa fiche descriptive. Le premier répertoire, celui des États francophones du Sud, contient une description de trente-cinq pays; le second, de quarante-six. Les fiches sont ordonnées selon l'ordre alphabétique des noms de pays. Quelques États sont représentés dans les deux ouvrages : le Cameroun, la Dominique, l'île Maurice, Sainte-Lucie, les Seychelles, le Vanuatu. L'inclusion de certains pays dans les répertoires est mal expliquée. Ainsi, il est difficile d'identifier les raisons qui font que l'Égypte, la Guinée-Bissau, les îles du Cap-Vert, la Guinée équatoriale sont présents dans la liste des États francophones. Les auteurs sont, à l'intérieur de la publication, silencieux à cet égard.

Les renseignements fournis ou le profil documentaire établi pour chaque pays suit un plan uniforme: fiche d'identité documentaire, profil documentaire, dépôt légal, bibliographie nationale, participation à des réseaux, politique nationale (d'information), formation professionnelle, associations professionnelles, profil télématique.

La première section de chaque article contient un tableau signalétique et une carte géographique rudimentaire. Le tableau fournit ou donne une idée de la taille documentaire d'un pays: nombre de bibliothèques et de centres de documentation, aperçu de l'équipement informatique et des logiciels utilisés, énumération des réseaux dont font partie les bibliothèques du pays, éléments de politique documentaire nationale et associations regroupant le personnel local tant au niveau national qu'international.

La deuxième partie de la fiche s'intitule "Profil documentaire". C'est la partie la plus générale et la plus diversifiée. Le lecteur intéressé à se familiariser avec la réalité documentaire d'un État, disons le Bénin, y trouvera des données sur les services d'archives (dates essentielles, mandats), sur le centre national automatisé d'information et sur la Bibliothèque nationale. En somme, on y présente une synthèse de l'organisation documentaire d'un pays et des organismes qui la structurent.

Les autres parties de la fiche ont des contenus plus évidents et des intitulés plus transparents et limpides: dépôt légal, bibliographie nationale, participation à des réseaux, politique nationale, formation professionnelle, associations et, enfin, profil télématique.

Les deux répertoires, tant celui des pays de langue française ou partiellement de langue française que celui des pays de langue anglaise, présentent un certain nombre de lacunes. Des fiches nationales sont incomplètes et parfois même les silences prennent plus de place que les renseignements. C'est le cas de pays comme les Comores, comme la Guinée équatoriale et comme le Vanuatu. Parfois, les renseignements constituent tout au plus des approximations ou aperçus enrobés dans des tournures journalistiques

("Il ne semble pas y avoir de législation nationale"). Parfois, les données chiffrées sont contradictoires (cas du Mali).

Par ailleurs, les auteurs ont négligé d'insérer des renseignements qui auraient pu contribuer à cerner la réalité documentaire des pays observés. Ainsi, il aurait été non seulement intéressant mais aussi utile de connaître le montant des crédits alloués dans les États francophones et anglophones à la mission documentaire et bibliothéconomique, les statistiques essentielles de l'édition, le nombre de professionnels et de techniciens en documentation. On devrait également donner la taille des réseaux qui lient le monde de la documentation. Pour le moment et en l'état actuel, on peut douter de la portée réelle des deux répertoires à titre d'outil de planification stratégique en matière de documentation imprimée ou informatisée en dépit de ce qu'on écrit en introduction.

Cependant, malgré les faiblesses, les silences et les lacunes, les deux répertoires contribueront un tant soit peu à faire connaître la situation documentaire des pays en voie de développement de la mouvance britannique et de la communauté francophone. Les éditions à venir devraient être l'occasion de réajustements. On pourrait faire sauter le *géo* du titre à moins d'en expliquer la présence. Il faudra également préciser les frontières de la communauté francophone ou trouver un titre adéquat. Il y aurait lieu également de signaler les outils complémentaires existants (*Annuaire statistique* de l'Unesco; *World Guide to Library, Archives and Information Science Association*; *ALA World Encyclopedia of Library and Information Services*; etc.), de présenter des tables alphabétiques et même systématiques des réseaux, des logiciels, de l'équipement et des appareils utilisés.

Dans un autre ordre d'idée, celui de la qualité de la langue, il est à souhaiter que la BIEF fasse relire attentivement la prochaine édition du titre en français. Le répertoire de 1991 charrie tout un lot d'anglicismes que l'organisme voué au rayonnement de la francophonie documentaire devrait s'efforcer de gommer et de corriger : «Contribuer des dossiers», «projets» (projects), «spécifications», «formation académique», «institutions"»(pour établissements) etc. Entre soi, on peut en rire, s'en moquer ou s'en consoler, mais il n'est pas besoin de les exporter. De surcroît, un effort spécial devrait être consenti à l'adaptation en français des expressions américaines ou anglaises d'usage courant en informatique documentaire et en télématique.

Les deux répertoires publiés par la BIEF contribueront à augmenter les connaissances que les pays du Nord ont des pays du Sud et de leurs quotidiens documentaires. Le lecteur y décèlera un intérêt certain pour les techniques contemporaines et surtout le désir de les implanter, de les connaître, d'en assimiler le fonctionnement et de s'en servir.

Gaston Bernier
Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec

QUÉBEC. ARCHIVES NATIONALES. ***Guide. Archives écrites d'origine privée conservées au Centre d'archives de Québec et de Chaudière-Appalaches.*** *Québec, Les Publications du Québec, 1991. xiv, 175 p.*

Avec ce nouveau guide du Centre d'archives de Québec, les Archives nationales du Québec (ANQ) nous offrent un outil précieux qui révèle la richesse de nos fonds d'archives privées. Depuis trois ans les Archives nationales ont produit quatre guides semblables: *Les archives cartographiques et architecturales*, de Claude Boudreau (1989), *Les archives de films et vidéos*, (1990), *Les copies d'archives d'origine française*, de Rénald Lessard (1990) et *Les archives des femmes au Québec*, de Madeleine Lamothe (1990). Le nouveau venu garde le même niveau de qualité que les titres précédents.

Précisons tout de suite que les fonds d'origine privée dont il est question ici ne sont pas uniquement des fonds d'archives personnelles. On y retrouve des archives familiales s'étendant parfois sur plusieurs générations, des fonds d'associations, d'instituts, de cercles, clubs et fédérations, des compagnies commerciales, des syndicats, des corporations professionnelles, des maisons d'enseignement et des journaux. Cependant le *Guide* se limite aux archives dont l'essentiel se compose de documents écrits et qui sont conservées au seul Centre d'archives de Québec.

Le *Guide* recense 315 fonds, ceux-ci représentent quantitativement environ 10 % de toutes les collections du Centre d'archives de Québec. Mais ils rejoignent un éventail très riche de sujets qui font de cette zone des Archives nationales un terrain fertile pour la recherche. Les périodes couvertes par les fonds recensés vont du XVIIe au XXe siècles et débordent largement l'histoire régionale de Québec pour toucher l'histoire du Québec tout entier. Dans sa présentation, Robert Garon souligne en particulier les aspects démographique, culturel, religieux et social de cette importante documentation.

Le *Guide* se présente par ordre alphabétique des fonds. Chacun des fonds recensés fait l'objet d'une notice clairement identifiée, avec sa cote, son titre, la période couverte, le type d'archives (actes notariés, correspondance, iconographie, manuscrits, etc.), une notice explicative ou biographique avec références, une description physique (dimension du fonds, nombre de pièces), la référence à un instrument de recherche plus détaillé, s'il en existe un, et les renvois à d'autres fonds des ANQ qui peuvent constituer des sources documentaires.

Ce modèle de présentation apparaît efficace. Le titre en couleur inversée, blanc sur noir permet un repérage facile, le texte sur deux colonnes se consulte rapidement et les divisions sont claires. On aurait sans doute apprécié que les auteurs ajoutent aux notices une référence supplémentaire au *Catalogue collectif des manuscrits* des ANC pour les fonds qui sont dispersés dans plusieurs dépôts d'archives. Certaines collections signalées dans le *Guide* ne sont que des portions de fonds plus considérables conservés ailleurs.

Soulignons que le *Guide* est complété par une bibliographie sommaire des ouvrages cités, par un index onomastique et par un index des sujets.

L'initiative du Centre d'archives de Québec est une heureuse contribution pour stimuler l'utilisation des fonds